

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Mardi 1^{er} Mars 2022 à 18h30

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 1^{er} mars 2022 à 18h30 sous la Présidence de Monsieur Jean-Robert BONDIER, Maire.

Sont présents : Jean-Robert **BONDIER**, Michaël **MARILLIER**, Aïcha **BURDAIRON**, Alain **MOISSONNIER**, Rachel **HUGUES**, Jan **VINCENT**, Gilles **VINCENT**, Michel **BONDIER**, Floriano **DE MATOS**,

Absente excusée : Dominique **LACROIX** (n'a pas donné de procuration)

Secrétaire de séance : Alain **MOISSONNIER**

En préambule, la gravité de la situation pour la paix dans le monde invite le Maire à une courte déclaration pour exprimer, au nom de la municipalité et plus largement au nom de Villards-d'Héria, l'immense respect que suscite le courage du peuple Ukrainien qui résiste, mais aussi notre attachement viscéral au respect des valeurs démocratiques, dernier rempart contre ces atrocités.

Rien n'est pire que la guerre.

L'Europe, que certains veulent abattre, est un espace de solidarité entre les États pour garantir à nos enfants un monde plus sûr. Elle est notre rempart contre les attaques à la souveraineté de nos États. Nous n'avons pas de pouvoir diplomatique, toutefois, nous pourrions prendre part à l'action dans les jours à venir, afin d'exprimer notre solidarité envers le peuple ukrainien.

1. Approbation des Procès-Verbaux des séances du 19 octobre et 28 décembre 2021

Le 1er a été rédigé par la secrétaire de séance Dominique LACROIX et le second, celui du 28 décembre, a été rédigé par Aïcha BURDAIRON.

Aucune question ou remarque n'ayant été soulevé, les Procès-verbaux sont approuvés. Résultat des votes Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

2. Actions du Maire par délégation

Depuis le dernier conseil municipal, 2 bâtiments ont été ajoutés à notre contrat d'assurance, car quand on augmente notre patrimoine, il faut l'assurer. Ainsi, les Bâtiments du Lac d'Antre et le Lavoir, puisqu'il était non assurable du fait de son statut de péril. On assure un peu plus de 300 m² de bâtiments supplémentaires et cela représente un surcoût sur la cotisation annuelle de 143,64€ sur une cotisation qui fait 4 515€, hors véhicules.

On a procédé au renouvellement d'une concession cimetière, il y en a une autre en cours.

Il a été procédé au renouvellement de l'adhésion au Parc Naturel Régional du Haut-Jura pour 1 225 €, à celle de l'Association des Maires du Jura pour 165 € et celle de la COFOR pour 167 €.

Les demandes de subventions DETR pour la rénovation Place du Souvenirs Français / Rue du Grand Villard et pour la rénovation des sanitaires de l'école ont été faites.



3. Finances

Comptes de Gestions

L'actif immobilisé est un chiffre important car il est le reflet de notre patrimoine : 3 992 000 €. Cela englobe notamment les terrains, les constructions, les réseaux (voirie, eau potable, eau pluviale, éclairage public, ...).

Au 31 décembre 2020 on avait un patrimoine de 3 835 090,31 €, au 31 décembre 2021, 3 992 712 €, c'est une augmentation de 160 000 € de notre patrimoine, de part, entre autres, la réalisation des travaux de cette année.

Concernant les résultats de clôture cumulés des différents budgets, le budget général est excédentaire de 4 245 €, le budget du Lotissement est déficitaire, ce qui est normal, puisqu'on n'a pas encore vendu de terrain, on n'a fait que des études, et le budget de l'eau qui est excédentaire de 82 921 €. Cela nous fait un budget globalement excédentaire d'un petit peu plus de 60 000 €, si on fait l'agrégation du budget principal et des 2 budgets annexes. Pour le reste, les comptes de gestion présentent une exacte similitude avec les comptes administratifs. Ils sont approuvés à l'unanimité. Résultat des votes Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Comptes administratifs

Budget principal

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	210 706,91 €	231 121,01 €
RECETTES	190 747,20 €	252 377,82 €
RESULTAT EXERCICE	-19 959,71 €	21 256,81 €
RESULTAT GLOBAL	1 297,10 €	

L'excédent de fonctionnement représente notre épargne de gestion. Il est également normal que la section d'investissement soit déficitaire, à la seule condition que la section de fonctionnement soit excédentaire pour le couvrir.

En reprenant les reports de l'année dernière, soit un excédent de fonctionnement de 7 410 € et un déficit d'investissement de 4 460 €, on obtient un excédent global de 4 245,26 €. Ce résultat d'exercice est légèrement tronqué puisque le Pacte Fiscal et Financier avec la Communauté de Communes n'a pas été titré pour 27 839 €, mais le coût de la fibre n'a pas été mandaté non plus, pour 24 390 €. On les a positionnés en reste à réaliser, car il faut que cela soit pris en compte dans le bilan comptable 2021.

Quand on cumule avec les restes à réaliser, on obtient un cumul de 470 680 € de dépenses et 478 374 € de recettes, soit un excédent de 7 694 €. C'est un résultat à l'équilibre. Aucune question n'est soulevée.

Budget eau

	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
DEPENSES	14 853,70 €	39 269,24 €
RECETTES	27 960,84 €	35 680,52 €
RESULTAT EXERCICE	13 107,14 €	-3 588,72 €
RESULTAT GLOBAL	9 518,42 €	

D'importantes réparations de fuites ont été nécessaires cette année. Cela vient impacter le résultat de la section d'exploitation. L'équilibre budgétaire du service public de l'eau potable est précaire. L'augmentation du prix de l'eau viendra réajuster cet état de fait.

Budget lotissement

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	21 168,00 €	21 167,58 €
RECETTES	11 705,58 €	21 168,00 €
RESULTAT EXERCICE	-9 462,42 €	0,42 €
RESULTAT GLOBAL	-9 462,84 €	

Le budget lotissement est déficitaire, ce qui est normal en phase de réalisation. Il s'équilibrera à terme avec la vente des terrains.

Les comptes administratifs pour les 3 budgets sont approuvés à l'unanimité après que le Maire ait quitté la salle. Résultat des votes Pour 8 – Contre 0 – Abstention 0.

Affectation des résultats

Sur le budget général on constate un excédent de fonctionnement de 21 256,81 €, un excédent reporté de 7 410,86 € soit un excédent cumulé de 28 667,67 €. On constate en face un déficit d'investissement de 24 422,41 €, donc un besoin de financement de 24 422,41 €. Le Maire propose d'affecter en réserve, au compte 1068 : 24 422,41 € qui viennent combler ce déficit d'investissement. Et de reporter le reliquat de 4 245,26 € en excédent de fonctionnement, enfin, il propose d'acter le déficit d'investissement de 24 422,41 €. Demande si il y a des questions.

Résultat des votes Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Pour le budget de l'eau on a un déficit d'exploitation de 3 588,72 €, et un excédent reporté de 27 719,93 €, cela fait un excédent de fonctionnement cumulé de 24 131,21 €. On a un excédent d'investissement de 75 713,00 €. Le Conseil Municipal décide d'affecter 24 131,21 € en report de fonctionnement et de conserver l'excédent cumulé de 75 713,00 € en investissement. Le Maire demande s'il y a des questions. Résultat des votes Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Le Budget du lotissement, il y a un excédent de fonctionnement de 0.42 €, et un déficit d'investissement de 9 462.42 €, donc un besoin de financement de 9 462,42 €. Le Maire propose d'affecter au compte 1068 : 0.42 € et de reporter le déficit d'investissement de 9 462,42 €. Résultat des votes Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Etat de la dette

Concernant la dette, on trouve l'emprunt de 124 411 €, réalisé pour financer les travaux d'enfouissement des réseaux avec un taux de 0,60% et une échéance annuelle, il reste 11 ans à payer sur les 12 ans d'emprunt. Ensuite, il y a l'emprunt au de 2014 de 205 000 €, au taux de 1,30%, qui correspond aux travaux du bâtiment de la Maire, emprunt qui avait été effectué 10 ans avant, mais racheté en 2014. Il reste 6 ans à payer pour cet emprunt. Enfin, les 100 000 € d'emprunt au budget de l'eau pour lequel il reste 4 ans à payer.

Etat du Personnel

La Maire fait maintenant le point sur le personnel communal au 31 décembre 2021. Nous employons un adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à un taux d'emploi de 0,57, une ATSEM à un taux d'emploi de 0,51, et un adjoint technique titulaire à temps plein.

Liste des regroupements auxquels la commune adhère

La commune adhère à deux organismes, de regroupement, la communauté de communes Terre d'Emeraude Communauté et le Parc Naturel Régional du Haut Jura.

Tarifs Municipaux

Le Maire propose de reconduire les tarifs municipaux sans augmentation. Seule modification de tarif à retenir, c'est le prix du m³ d'eau pour atteindre les 3 € cette année. On augmente le prix du m³ à 3 € HT et on ne modifie pas le coût de l'abonnement. Applicable à partir du 1^{er} août 2022, et ne sera donc imputé que sur la facture de décembre 2023.

Le Maire propose ensuite la création d'un tarif de location de la salle du Lac d'Antre :

Habitants de la commune	Pour une journée 100,00 € Pour le week-end 150,00 €	Avec une caution de 1 000 €
Associations ayant leur siège sur la commune	Manifestation ouverte au public : Gratuit Manifestation privée : 1 gratuite / an puis 100 € ou 150 € Avec une caution de 1 000 €	
Personnes / Associations extérieures à la commune	Pour une journée 250,00 € Pour le week-end 350,00 €	Avec une caution de 1 000 €

Michaël MARILLIER trouve que le montant de la caution est élevé.

Aïcha BURDAIRON estime qu'il faut bien cela, pour que ça reste un élément dissuasif.

Jean-Robert BONDIER répond qu'il faut de toute façon poser un chèque, que ce soit de 100 ou 1 000 €, c'est pareil, les locataires le récupèrent à la fin s'ils n'ont rien cassé. Par contre ce montant permet de forcer les gens à faire attention à ne rien casser. Demande s'il y a des questions. Résultat des votes Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Michaël MARILLIER demande pour la création d'un tarif également de bois coupé.

Le Maire confirme qu'il propose de créer un tarif de 20 €/m³ pour du bois d'éclaircie sur la commune. Résultat des votes Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

4. Personnel

Le Maire souhaite augmenter le volume horaire de Julie, de 4 heures de plus hebdomadaire. Le travail est fourni, c'est une vraie nécessité. Comme c'est une augmentation du temps de travail de plus de 10% cela devait passer par le comité Technique, qui a rendu son avis favorable le 23 février 2022. Ce serait effectif à partir du 1^{er} mars 2022. Demande s'il y a des questions. Résultat des votes Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Les horaires d'ouvertures de la mairie ont été adaptés en conséquence, le temps de travail supplémentaire est effectué le mercredi matin, sur un temps qui n'est pas ouvert au public.

Suppression du Poste d'Adjoint Administratif et création de poste

Pour intégrer cette augmentation du volume horaire, il convient de supprimer le poste d'Adjoint Administratif à 20/35^{ème} et créer un poste d'Adjoint Administratif à 24/35^{ème}. Résultat des votes Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Mise à jour du tableau des effectifs

Le tableau des effectifs est mis à jour, avec un poste d'adjoint administratif à 24h, un poste vacataire, 1 poste d'adjoint Technique à 35h et un poste d'ATSEM à 18h. Résultat des votes Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Mise à disposition du personnel facturé

Il s'agit ici de reconduire le fait que le budget de l'eau contribuera au budget général à hauteur de 6 000 €, pour compenser l'implication du personnel communal au fonctionnement sur service public de l'eau potable, comme on l'a mis en place depuis le début de ce mandat, pour l'année 2022. Il faut acter que le travail a été fait. Résultat des votes Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

5. Ecole – carte scolaire

Pour 2022, le travail effectué avec l'Inspection d'Académie a fait que le RPI n'était pas dans le champ d'étude cette année, donc pas de changement de poste ou de classe pour la rentrée 2022. Cela veut dire qu'on nous laisse un an pour que ce soit bouclé. Au conseil d'école hier soir, les Maires, les instituteurs étaient tous présents. Même si l'Education nationale souhaite ne rien changer pour la rentrée 2022, on a peur que les décisions de 2023 soient très dures. On a envie d'être proactif par rapport à cela et éviter des décisions radicales en 2023. Mahdi TAMENE est un vrai directeur académique pro école rurale et c'est notre force aujourd'hui, mais il n'est pas certain qu'il soit encore là en 2023. Il faut agir vite.

Au conseil d'école ont participé, en plus du Maire, Floriano De MATOS et Jan VINCENT. On a parlé des effectifs : 17 élèves aujourd'hui à Villards-d'Héria, 17 élèves à Martigna et 18 élèves à Montcusel. Un total de 52 élèves. L'année a débuté avec 48 enfants. Pour la rentrée prochaine, 10 CM2 vont partir pour le collège, contre 5 entrées en maternelles. Les institutrices ont détaillé leur projet de classe, c'est énorme ce qui peut être offert au-delà de l'enseignement et du programme. Pour l'école de Montcusel la résidence d'artistes avec le projet de fresque, sport en gymnase avec Martigna, ont eu l'intervention d'une conteuse sur les contes et légendes de Franche-Comté, vont à la médiathèque et au cinéma et font l'école du dehors. Ils vont, avec l'école de Villards-d'Héria, prendre le train pour la ligne des hirondelles pour faire un peu de visite.

Alain MOISSONNIER confirme qu'ils ont beaucoup de projet.

Le Maire continue pour l'école de Martigna, l'institutrice a accueilli une enseignante pour faire des mathématiques et multiplications, piscine, journée crêpes, le cycle gymnastique avec l'école de Montcusel, la résidence d'artiste, ils vont participer à la semaine du film du court-métrage. Ils vont au musée du jouet le 18 mars, il y a une conteuse qui intervient le 22 mars. Ils retournent au cinéma, vont faire la fête des 100 jours à l'école et vont aller à la médiathèque. Ils font également l'école du dehors. À Villards-d'Héria, il y a la résidence d'artiste qui a débuté depuis octobre, le projet de fresque, les enfants ont fait des carnets de croquis, des estampes avec comme objectif la réalisation de la fresque en façade de l'école à la fin de l'année. Ils ont fait une journée de tournerie, ils ont eu une rencontre avec 3 habitants du village témoins de l'histoire du village qui fera l'objet d'une restitution audio. Ils vont participer à la nuit des musées le 13 mai, c'est là qu'il y aura la restitution des auditions des habitants, ils vont également restituer leurs croquis. Ils ont travaillé et appris des poésies sur le village, des textes d'Arlette ROSSI. La conteuse va intervenir aussi en réadaptant les contes et légendes de Franche-Comté pour des enfants de moins de 10 ans. Ils vont visiter le musée du jouet, ils ont fait leur cycle escalade et handball et une sortie ski de fond. Ils sont allés au cinéma. Il y a eu la mise en place du programme Aire Terrestre Educative. Ils ont visité les fresques de Moirans. Ils sont allés à la médiathèque. Ils ont encore l'intervention d'un groupe d'étudiants

en santé qui intervient sur la nutrition. L'association de pétanque de Moirans fera un après-midi d'initiation à la pétanque. Une sortie planétarium de Vaux en Velin est prévue, mutualisée avec l'école d'Etival. Ils vont faire une sortie itinérance train-vélo sur 2 jours, ils iront à St-Claude prendre la ligne des Hirondelles, monteront en train jusqu'à Morez d'où ils iront jusqu'à Prénovel en vélo où ils dormiront, puis retour, en vélo, jusqu'à l'école de Villards-d'Héria. Ils iront enfin à Bellecin du 13 au 17 juin.

Aïcha BURDAIRON et Michaël MARILLIER trouvent qu'ils font énormément de projets.

Jean-Robert BONDIER confirme, et quand ils font la résidence d'artiste, ils travaillent sur le dessin mais aussi la proportion, la géométrie, les perspectives, ils font donc des mathématiques. Quand ils travaillent sur les contes et légendes, ils ont fait du français, de l'histoire, et tout se mutualise. Quand ils font l'école du dehors et qu'ils reproduisent une forme géométrique, une symétrie à partir d'objet collecté dans la nature et qu'ils reproduisent une forme et que l'intervenant du CPIE en même temps leur explique ce que c'est du lichen, une pomme de pins, le cycle de vie de l'arbre, c'est de la biologie. Avec l'intervention des tourneurs, Villards-d'Héria 2022, les cours d'histoire sur l'histoire récente. C'est une école vivante et très dynamique.

L'espace numérique se met en place, avec la convention Eclat BFC, les institutrices ont créé les espaces personnels, les parents vont recevoir leur code d'accès rapidement pour pouvoir l'utiliser. On a fait le point sur la convention de ruralité. Ils ont fait un bilan rapide des coopératives scolaires, quand il y a beaucoup de projets comme ici, il faut un peu d'argent pour participer au financement et limiter les coûts répercutés aux parents. La participation financière des parents est minimale. Pour exemple le séjour à Bellecin, il n'est demandé que 90 € aux parents par enfants, pour un séjour qui coûte en réalité 350 €. Tout le reste est financé par la coopérative scolaire et l'Association des Parents d'Elèves. La présidente de l'APE a précisé qu'elle a du mal à mobiliser les parents pour les manifestations, mais leurs ventes de Comté et de chocolats fonctionnent bien. Cette année l'APE a versé 1 000 € à chaque coopérative du RPI. Ensuite, les communes participent en parti, cette année on a versé 4 550 € à l'école de Villards-d'Héria. On était boîte aux lettres pour une subvention de 3 150 € pour l'Aire Terrestre Educative, mais les 1 400 € restant c'est notre contribution au fonctionnement de l'école. Si on veut faire vivre encore notre école cela a un coût, mais à la vue des tous ces projets ça ne pose aucun problème.

Convention Aire Terrestre éducative (ATE) : il faut autoriser le Maire à la signer avec l'école. Les objectifs : connecter les élèves à la nature et leur environnement proche, favoriser la connaissance et la préservation des milieux. Les élèves deviennent « acteurs de la gestion d'un bien commun ». 1ère étape, cette année : faire un état des lieux du site (et construire la notion de « zone humide »). L'espace retenu est sous le gour à Garioux, entre le gour et le viaduc. Prise de conscience de la biodiversité par des jeux de recueil et d'observation. Lecture de paysage (distinguer les différents espaces qui entourent le site) : forêt, prairie, constructions, rivière... Distinguer les éléments naturels et les espaces façonnés par l'activité humaine. Répartition prairie / forêt. Aller vers un questionnement quant à la nature des sols. Comparer le sol au niveau de l'ATE avec le sol plus haut côté forêt (présence de lapiaz). Faire des carottages. En classe, modélisation des phénomènes géologiques. Lecture de cartes, évolution des paysages des glaciers à aujourd'hui, de 1960 à aujourd'hui avec différents supports. En lien : lapiaz des Chauvins, tourbière de Prénovel (carottage, comparaison → sphaignes). Inventaires faune et flore sur l'ATE : les espèces présentes ? En quelle abondance ? Observe-t-on des indices d'appauvrissement de la biodiversité ? Réseau hydrographique. Qualité de l'eau. Étude de la zone du point de vue des activités humaines et de leurs influences sur le site. Contexte historique : quelle est l'histoire du site ? A-t-il eu des usages différents ? A-t-il évolué ? Suite à cet état des lieux, les enfants sont amenés à fixer des objectifs en termes de préservation ou d'amélioration de la biodiversité. Ils peuvent choisir des objectifs plutôt liés à l'eau, à la flore, etc. Ensuite ils déterminent des actions à mener. Les actions peuvent être tout simplement des actions de connaissances (ex : mettre en place un suivi scientifique sur un point particulier à définir – qualité de l'eau ? Oiseaux ? Plantes ? Ou des actions de sensibilisation (communication en direction des riverains par exemple).

La convention stipule que la commune met à disposition la parcelle B480 à l'école de Villards-d'Héria pour que les enfants puissent faire leur projet éducatif dessus. Ils s'engagent à ne pas laisser de trace de leur passage, ne pas déléguer leur occupation à d'autres. C'est une convention de 3 ans. Le Maire demande à l'autoriser de signer avec éventuel avenant. Résultat des votes Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

6. Réseaux aériens – renforcement du réseau secteur Mairie

Michaël MARILLIER explique le projet d'effacement du réseau au niveau de la Mairie avec le même principe que Petit Villard, supprimer les poteaux, passer sur des nouveaux lampadaires en led et enterrer tous les fils, supprimer le 4 fils nus. On est sur un dossier de sécurisation de fils nus qu'on a le droit de faire tous les ans. C'est un dossier subventionné à 75%, reste à charges pour la commune 27 750 €.

Le Maire explique la décision à prendre est de rentrer dans ce projet de sécurisation fils nus secteur Mairie pour un reste à charge de la commune de 27 750 €. C'est un financement au total de 100 648,45 €. Si on le lance on aura un appel de 80% de ces 27 750 € au tout début des travaux, et 20% à l'achèvement, ce sera sur l'année. Le Maire demande à ce que le conseil municipal approuve le programme de travaux, approuve le projet de convention et les modalités financières associées. On va prévoir les crédits nécessaires au budget. Résultat des votes Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Michaël MARILLIER informe qu'en lien avec le projet de Grand Villard, ils vont chiffrer techniquement la sécurisation par rapport à la Place du Souvenir Français, comme on est en bout de zone.

Jean-Robert BONDIER ajoute que le projet ne serait pas d'enlever les fils, par contre d'avoir chiffré cela permettra d'avoir évalué les travaux pour effacer les réseaux et mettre en place déjà les fourreaux nécessaires et le surcoût ne sera pas énorme. Et le jour où on fait la tranche Grand Villard, les fourreaux seront en place, et on ne touche pas au goudron fraîchement posé.

Alain MOISSONNIER demande s'il chiffre l'évacuation des déchets dans leur projet ?

Le Maire répond qu'il y a toujours le chiffrage des déchets.

Alain MOISSONNIER explique que ça va devenir un problème. Mais que si on a une réduction sur le coût final cela vaut le coup de les stocker.

Le Conseil Municipal approuve le projet présenté à l'unanimité. Résultat des votes Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

7. Place à bois – route forestière : Plan de relance

Michaël MARILLIER avertit que c'est 2 dossiers en un, deux dossiers qui peuvent être intégrés dans le Plan de relance, notamment avec le FEADER. L'ONF a chiffré la Place à bois, avec la parcelle qu'on vient de racheter sur Coinans, avec un peu de brise roche pour élargir le chemin à l'entrée et réfection de la place à bois, utiliser les sur la place à bois, couvrir une partie de la parcelle, montant total des travaux 17 975 € HT. Le deuxième projet et celui de la route forestière de la Roche d'Antre, à la limite de Moirans, à l'arrêt du goudron. La route est en train de partir complètement. Une des meilleures solutions, c'est de passer sur du béton sur un peu plus de 160 m et le reste en chemin blanc sur le plat, là il y en a pour 19 871 € HT. Coût total du dossier HT 37 847 €. L'ONF prend une maîtrise d'œuvre plafonnée à 12%, donc 4 541 €. Ceci nous donne un dossier global de 42 389 €. On peut prétendre à une subvention FEADER de 80%, reste à la charge de la commune 8 477 € HT, plus 1 000 € d'assistance technique non subventionnable.

Jean-Robert BONDIER explique qu'on hérite d'un chemin qui n'est presque plus carrossable. Si déjà, en béton on arrive à refaire la pente qui tienne et à remettre d'aplomb la partie plate ce sera bien surtout si au final ça coûte 9 477 € à la commune.

Alain MOISSONNIER demande si des traversées d'eau sont bien prévues.

Michaël MARILLIER confirme que c'est inclus dedans, il a été surpris sur le montant du départ, mais les coûts montent vite, le dossier est subventionné à 80%, il faut en profiter.

Jean-Robert BONDIER explique qu'à ce tarif-là, sans subvention, on ne le fera jamais.

Michaël MARILLIER ajoute qu'une fois que c'est fait ça ne bougera pas.

Le Maire informe qu'on a parlé finance et des capacités d'investissement qu'on aura cette année si on ne veut pas faire d'emprunt, elles sont réduites. Maintenant, il y a aussi des opportunités qu'il faut savoir saisir, faire la place à bois plus un morceau de route qui est presque impraticable pour 10 000 €, on ne le reverra pas.

Aïcha BURDAIRON ajoute qu'il faut profiter des subventions FEADER, car la prochaine enveloppe pour ces travaux n'est pas certaine d'être sous les mêmes conditions.

Jean-Robert BONDIER demande au conseil municipal s'il est d'accord de solliciter l'octroi d'une subvention FEADER, qu'on demande 80% HT de subvention, qu'on certifie que les terrains concernés ont le statut de voirie communale. C'est là où le fait d'avoir repris notre tableau des voies communales a un impact important sinon ce n'est pas subventionnable. On certifie que la forêt est dotée d'un plan d'aménagement en vigueur, on s'engage à réaliser les travaux dans les délais prévus, on s'engage à assurer la part d'autofinancement qui nous incombe. On s'engage à ne pas démembrer pendant 5 ans les parcelles bénéficiant du présent projet. On s'engage à entretenir normalement les équipements réalisés. On charge l'ONF

a titre d'expert de l'étude du projet et notamment de préparer et suivre le dossier de demande de subvention. Donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous documents relatifs à ce projet.

Michaël MARILLIER informe que notre dossier est en bonne position.

Aïcha BURDAIRON explique qu'ils n'ont pas utilisé l'enveloppe de l'année 2021, qui a été prolongée en 2022. Il faut le faire maintenant.

Michaël MARILLIER avertit qu'il faut déposer avant le 30 mars le dossier complet.

Le Maire demande s'il y a des questions. Résultat des votes Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

8. Affaires diverses

Cartes jeunes 2022-2023

Propose de renouveler l'opération cartes jeunes, à savoir prise en charge de 5 € pour les 0-30 ans qui peuvent bénéficier de la carte jeune. On fait une quinzaine de cartes chaque année. Résultat des votes Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Elections – bureau de vote

Elections présidentielles et législatives, on a demandé que le bureau de vote soit tenu à la salle des fêtes pour plus de confort dans l'organisation de ces élections. Les dates pour l'élection présidentielle sont les 10 et 24 avril. Le planning sera fait une quinzaine de jours avant le premier tour.

Panier du nouvel an

Le Maire montre des photos de leur confection, informe que les 65 paniers ont tous été récupérés et très appréciés. Le fait que ce soit désolidarisé du repas du 11 novembre a eu un impact au-delà de ce qu'on pouvait imaginer. Belle opération réalisée en interne. Tous des produits locaux, le plus loin c'est le Crémant qui vient de l'Etoile. Aucun retour négatif.

Bâtiment du lac d'Antre

Cet après-midi le représentant pour la peinture est venu, va faire une offre de prix sur un produit de nettoyage, traitement du toit actuel. Après cette réunion, on décidera à partir de quand on l'ouvre au public et comment. A travaillé sur le côté établissement recevant du public, sécurité. Il faut s'organiser pour rester en 5ème catégorie, par rapport aux effectifs qu'on peut accueillir à l'intérieur, car ce sera moins de contrainte que si on passe en 4^{ème} catégorie. Il y aura un peu d'investissement à l'intérieur, travaux de peinture, extincteurs, bloc de sécurité, alarme, mais si on arrive à louer, espère avoir quelques ressources pour équilibrer les travaux dès cette année. Au moins pour la partie grande salle.

Terre d'Emeraude Communauté : projet BOMAT

Terre d'Emeraude Communauté demande de nous positionner sur l'implantation d'autostop organisé. C'est une concertation des communes dans le cadre de la mise en place de Livia Mobilité Agile du Haut-Jura. C'est le projet bouquet de mobilité alternative (Bomat) pour tout le Haut-Jura. L'offre Livia se développe avec des services pour les habitants du Haut-Jura. Installation d'équipement pour le stationnement des vélos, arceaux et consignes individuelles. Mise à disposition de véhicules en autopartage à Haut de Bienne, Lajoux, Moirans-en-Montagne et Saint-Claude. Installation de bornes électriques de recharge des véhicules électriques dans les bourgs centre. Déploiement d'un service d'autostop organisé avec la SCIC Rezo Pouce. On nous demande aujourd'hui de réfléchir à la partie autostop organisée. 2 modes d'organisation possibles. Le premier, je fais du stop là où il y a le panneau. Le second, les utilisateurs peuvent utiliser l'application Rezo Pouce et sont directement mis en relation entre eux.

Rachel HUGUES précise que c'est du BlaBlaCar.

Le Maire continue en expliquant que c'est se déplacer de façon plus organisée. L'implantation des panneaux peuvent être installés sur des mâts qui leur son propre ou sur des supports existants. Leur aspect n'est à ce jour pas encore définitivement arrêté car il devra faire l'objet d'une concertation avec les communautés de communes notamment. Afin de déterminer les emplacements, évidemment cela ne se fera pas sans les communes. Le cabinet d'étude a réfléchi où implanter le panneau d'autostop à Villards-d'Héria : l'aire de covoiturage au bout du viaduc a été retenue par le cabinet d'étude. C'est en dehors du village, ce n'est pas sur un nœud de circulation, c'est l'endroit où on ne voit jamais d'autostopeur...

Le Maire propose de faire l'économie du panneau d'autostop à la communauté de communes. Ce n'est pas le point où les gens de Villards-d'Héria vont faire du stop, donc l'implantation ne convient pas. Pour les arceaux à vélo, on peut proposer 1 à 4 arceaux. Là, ils seraient judicieux d'en proposer autour de l'école pour favoriser le fait que les enfants y viennent en

A-M

vélo. Donc on pourrait en proposer 2 au niveau de l'école et 2 au niveau de la Place de la Mairie. Demande si tout le monde est d'accord.

Michel BONDIER demande si c'est Terre d'Emeraude Communauté qui propose cela ?

Jean-Robert BONDIER et Michaël MARILLIER répondent que c'est au niveau du Parc Naturel Régional que s'est géré.

Collecte des déchets verts

Le Maire propose une affichette pour une collecte des déchets verts sur la commune, demande au conseil ce qu'il en pense.

Michel BONDIER explique qu'il modifierait une phrase concernant la facturation en cas de non-respect des consignes.

Le Maire propose de tourner autrement cette phrase, car cela faisait référence au temps de chargement.

Michel BONDIER explique que la personne qui ne respecte pas les conditions, on ne ramasse pas les déchets.

Aïcha BURDAIRON tourne différemment cette phrase, en précisant que pour des grosses quantités cette prestation est possible mais payante.

Le conseil municipal valide l'affichette qui sera intégrée au prochain bulletin municipal.

Verger communal

Michel BONDIER demande à ce qu'on réfléchisse à un lieu approprié à ce projet. On a le temps d'aménager un terrain avant de toucher la subvention.

Le Maire répond qu'ils ont repéré un terrain pour ce projet qui vient d'être déboisé. A voir si les propriétaires accepteraient de le vendre.

Michel BONDIER ajoute que ce terrain conviendrait parfaitement bien pour le verger, aire de jeux.

Jean-Robert BONDIER confirme que son emplacement est très accessible dans le village. La commune est à la recherche et en réflexion d'un site pour la création d'un verger de sauvegarde.

Michaël MARILLIER informe qu'il y aurait une petite parcelle au Plain Champ.

Aïcha BURDAIRON explique qu'on est éloigné du village.

Aïcha BURDAIRON informe qu'en face de chez elle aussi, il y a un terrain communal disponible.

Michel BONDIER explique qu'il serait bien aussi, il est accessible par le Chemin du Fournets.

Jean-Robert BONDIER confirme et il y aura une place de parking disponible quand il n'y aura plus les gravats.

Michel BONDIER informe que les vergers de sauvegarde pour les communes c'est 30 arbres, ce n'est pas négligeable. Subventionnés à 60%.

Courrier du Maire de St-Claude

Jean-Robert BONDIER donne lecture de ce courrier demandant de prendre une délibération contre l'implantation des éoliennes. Demande l'avis du conseil municipal sur ce sujet.

Michaël MARILLIER trouve cette initiative surprenante.

Le Maire répond que cette démarche peu s'entendre. L'implantation d'éoliennes passe par tellement d'étapes, de consultations, que si on veut dire qu'on est contre on aura largement l'opportunité de le dire le jour où un tel projet arrivera.

Aïcha BURDAIRON explique qu'elle est contre et espère qu'à Villards-d'Héria il n'y aura pas d'éoliennes.

Le Maire informe que quand ils ont fait des études pour implanter des éoliennes à Martigna, le cabinet d'études avait regardé autour et Villards-d'Héria est dans la limite du couloir aérien de l'aéroport de Genève, qui faisait que l'implantation d'éoliennes était impossible. Il propose de répondre ni pour ni contre, mais que les projets d'implantation d'éoliennes passent part tellement d'étapes de consultation qu'on a le temps. Se positionner sur quelque chose pour lequel les technologies peuvent évoluer énormément ne semble pas pertinent. Ce serait une solution pérenne et efficace en termes de production d'électricité alternative, pourquoi pas, on pourrait réfléchir autrement. Sauf qu'aujourd'hui en termes d'efficacité ce n'est pas au rendez-vous. On ne va donc pas délibérer.

Aïcha BURDAIRON confirme qu'on délibèrera le jour où la question se posera, si un jour elle se pose.

Opération nature propre

Michaël MARILLIER informe que c'est une opération qui va être validée le lendemain par le conseil d'administration de l'ACCA. La société de chasse va participer à une opération nationale qui s'appelle « J'aime la nature propre ». C'est une opération de nettoyage de printemps organisé le samedi 19 mars. Dans le département il y a 12 sociétés de chasse et l'ACCA de Villards-d'Héria participera à cette opération.

Le Maire montre une affiche.

Rachel HUGUES demande à avoir une affiche pour la mettre dans le bulletin.

Aïcha BURDAIRON demande s'ils font appel aux habitants de Villards-d'Héria ?

Michaël MARILLIER confirme, les mairies vont être contactées. L'idée est de faire un peu de publicité dans la commune, que les habitants puissent venir, et derrière qu'il y ait une relation avec les mairies pour la gestion des déchets récupérés. Pour le monde de la chasse c'est aussi pouvoir communiquer sur ce qui se passe, et de montrer une autre façon d'exister et de faire partie de la vie du village. L'idée ce n'est pas que de faire le bord de route, mais d'aller un peu plus loin.

Michaël MARILLIER ajoute que cela aura une incidence pour Villards-d'Héria 2022 avec l'implication des associations.

Jean-Robert BONDIER confirme que cela sera une action de la chasse dans ce contexte-là.

AMJ

Le Maire montre une affiche pour un partenariat entre l'AMF et la Protection Civile au niveau nationale pour une action de solidarité pour l'Ukraine. Depuis la veille, il travaille étroitement avec l'AMJ pour la mise en place au niveau local de cette action. On collecte du matériel de première nécessité et de secours, les dons numéraires sont possibles. L'AMJ sensibilise toutes les communes à mettre à disposition des lieux d'accueil pour les réfugiés ukrainiens qui arrivent dans le Jura. Il y a en a déjà une quarantaine en France à Dijon.

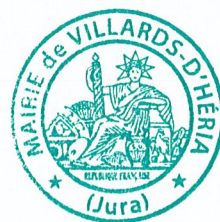
Rachel HUGUES ajoute qu'on peut mettre en place l'affiche sur le bulletin communal en précisant un lieu de collecte.

Le Maire indique qu'au niveau communal, on réceptionne les dons de matériels qu'on acheminera au point de collecte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h33

Le Secrétaire de séance,

Alain MOISSONNIER



MOISSONNIER